

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

SUZETTE HILGERT, HIOP, BERND GANS (AF447)

HIOP est une association allemande de familles de victimes du crash de l'AF447 Rio-Paris survenu dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2009. On verra dans la suite du présent PDF que Suzette Hilgert, partie civile, a finalement « disparu » de la procédure et qu'elle a été en quelque sorte remplacée par l'association HIOP dont le président Bernd Gans... est lié à Airbus. Il sera également question de Patrick Goudou.

Avant-propos : corruption à grande échelle

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois fictifs, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils » (il semble toutefois que du côté des ministres, du staff élyséen et de membres de cabinets ministériels, cette pratique soit devenue beaucoup moins courante au cours de ces dernières années),
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médiats audiovisuels, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

Madame Suzette Hilgert est partie civile dans l'enquête sur la catastrophe du vol AF447 Rio-Paris. Maître Thibault de Montbrial est son avocat depuis le 16 septembre 2011.

A l'automne 2011, peu après avoir accepté avec enthousiasme de défendre les intérêts de Madame Hilgert, l'avocat Montbrial a demandé à celle-ci de lui apporter d'autres clients. Madame Hilgert a donné suite avec Jean-Claude Thill, son beau-frère, et Winfried Schmidt.

Le 19 janvier 2012 l'avocat a écrit à la juge d'instruction. La lettre, dont le début figure ci-dessous, confirme ce qu'il en est par la mention : « **Affaire : HILGERT et autres/ X** ».



Thibault de MONTBRIAL
Avocat à la Cour

en collaboration avec

Myriam TURJMAN
Alexia LEVEILLE-NIZEROLLE
Marie-Laure FRANCK
Avocats à la Cour

6, place de la République Dominicaine
75017 PARIS
TEL. : 33 (0) 1 43 80 15 25
FAX : 33 (0) 1 43 80 15 05
EMAIL : tdm@montbrial-avocats.fr
www.montbrialavocats.fr
palais B 864

Madame Sylvia ZIMMERMANN
Juge d'Instruction près le TGI de PARIS
Palais - Paris

Paris, le 19 janvier 2012

Affaire : HILGERT et autres / X (Rio-Paris)
Nos réf : 11/370 – TDM/MLF/MM
NP 0915408221
NI 2369/09/52

Objet : Demande de communication de copie de scellés

Madame le Juge,

COURRIER ARRIVE
AU CABINET 213

Le 19 JAN. 2012

T.G.I. DE PARIS

Les médias en ont parlé (extrait de l'Express, qui reprend une dépêche Reuters, du 20 janvier 2012) :

REUTERS

L'avocat des familles des victimes du crash du Rio-Paris demande l'accès aux boîtes noires de l'appareil. L'enquête sur le drame datant de juin 2009 est toujours en cours.

Une enquête "plus transparente". C'est ce que demande Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes de [l'accident de l'A330 Rio-Paris](#), qui a fait 228 morts en 2009. Il demande ainsi que les parties civiles puissent avoir accès aux boîtes noires de l'appareil.

"On ne peut pas se permettre de voir s'installer le soupçon s'il n'y a pas de transparence", a déclaré ce vendredi l'avocat [confirmant une information RTL](#).

Dans [une lettre à la juge d'instruction](#), Sylvia Zimmermann, datée du 19 janvier, Thibault de Montbrial demande notamment le versement au dossier de l'intégralité des données chiffrées concernant le vol et des conversations enregistrées dans le cockpit. Ces pièces sont actuellement sous scellés. Or, explique l'avocat à la juge, les éléments statistiques fournis par le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA) sont "incomplets et inexploitable".

Le drame de l'A330 Rio-Paris

Rio-Paris: les familles demandent l'accès aux boîtes noires

Rio-Paris: un livre dévoile les dernières discussions des pilotes

Le film qui inquiète Air France

Rio-Paris: des familles de victimes saisissent la juge d'instruction

Un autre incident relance le débat sur le crash du Rio-Paris

EXPRIMEZ VOS PA

EXPRESS Y

Vos critiques à la t

Les blogs

Nouvelle

Pourquoi

Les Nouv

1 comr

Cuisine e

Souvenez

comme

L'avocat Montbrial a ensuite accepté de devenir également l'avocat de l'association allemande HIOP, malgré la ferme opposition écrite, motivée, de Madame Hilgert, qui ne souhaitait pas être associée à HIOP dont le président, Bernd Gans, a des liens économiques directs avec Airbus.

Le 6 février 2014 l'avocat Montbrial a envoyé une lettre à Suzette Hilgert. Cette lettre, dont le début figure ci-dessous, mentionne toujours : « **Affaire : HILGERT & AUTRES /X** ».

Thibault de MONTBRIAL
Avocat à la Cour
en collaboration avec

Myriam TURJMAN
Alexia MENGÈS
Emélie SAMSON
Avocats à la Cour

10 rue Cimara
75116 PARIS
TEL : 33 (0) 1 43 80 15 25
FAX : 33 (0) 1 43 80 15 05
EMAIL : tdm@montbrial-avocats.fr
www.montbrialavocats.fr
palais B 864

Madame Suzette HILGERT
17, Hauptstroos
L-8561 – SCHWEBACH
LUXEMBOURG

Paris, le 6 Février 2014

Lettre Recommandée avec A.R

Affaire : HILGERT & AUTRES /X (Vol AF 447 Rio-Paris)
Nos réf : 11/370 – TDM/ES/FP

Chère Madame,

Je fais suite à votre courrier en date du 30 janvier 2014 qui reprend les termes de plusieurs courriels que vous m'avez envoyés récemment.

Vous trouverez d'ailleurs, ci-joint, une copie de notre échange de courriels en date du 6 Janvier 2014, ainsi qu'une autre de la note de provision sur honoraires que je vous ai adressée le 6 Septembre dernier avec sa lettre d'accompagnement.

Le 3 mars 2014 l'avocat Montbrial a toutefois envoyé une lettre à Madame Hilgert lui signifiant qu'il refusait de continuer à défendre ses intérêts. Il convient de préciser que la loi fait obligation à l'avocat, surtout dans une affaire pénale, de continuer à assurer la défense des intérêts de son client tant qu'il n'est pas remplacé. L'avocat précise d'ailleurs dans sa lettre : « ... *tant qu'un de mes Confrères ne se sera pas fait connaître afin de me succéder, je continuerai naturellement à accueillir les documents qui vous seraient adressés à domicile élu à mon Cabinet, et à vous les transmettre aussitôt afin qu'il ne soit pas porté atteinte à vos droits par cette situation* ». Mais il n'en a rien été. Madame Hilgert n'a jamais pu obtenir la moindre information sur le déroulement de la procédure malgré ses demandes répétées. Il en est toujours ainsi actuellement.

/...

HIOP, ASSOCIATION ALLEMANDE DE FAMILLES DE VICTIMES DE L'AF447

Bernd Gans est président de HIOP.

Le crash de l'AF447 s'est produit le 1^{er} juin 2009. A cette époque Bernd Gans était actionnaire de la société allemande Daimler qui détenait 22,5 %s d'EADS (devenu Airbus Group). **Bernd Gans était donc actionnaire d'Airbus !**

Et Bernd Gans n'est pas n'importe qui. Une dépêche Reuters internationale signale une de ses interventions comme actionnaire de Daimler :

<http://uk.reuters.com/article/daimler-name/whats-in-a-name-for-daimler-its-future-idUKNOA42684220071004>

 REUTERS ▾	 What's in a name? For Daimler, its future
<p>“A return to including the name of one of the founders, Benz, would ... constitute a certain degree of compensation for the many years of frustration for the employees, particularly in the traditional Benz plants, who deserve to find equal recognition...as the employees of the Daimler plants,” shareholder Bernd Gans has submitted as a counterproposal.</p>	

Bernd Gans est en outre très actif dans l'aérien, ce dont il fut récompensé en 2014 :



Brian Humphries (G) et Bernd Gans (D)

Il a en effet reçu en 2014 le prix de l'European Business Aviation Association de la main de Brian Humphries le président de cette organisation :

<https://www.nbaa.org/news/pr/2014/20140521-041.php>

. / ...

Two Business Aviation Champions Receive 2014 European Business Aviation Awards

Gans' career was spent at Daimler-Benz, where he founded, and led for many years, Daimler's flight department. He also founded the German Business Aviation Association (GBAA), and served on the EBAA Board of Governors.

"No thanks can truly express the debt of gratitude we owe Bernd for his huge contribution to business aviation as a whole, and to EBAA in particular," EBAA President Brian Humphries said in presenting Gans with the award. "We would not be the very successful association we have become without his leadership and commitment to EBAA over so many years."

The European Business Aviation Awards have been given since the inception of EBACE in 2001. Past recipients are as follows (titles and affiliations shown were current at time of award presentation):

- Patrick Goudou, first executive director for the European Aviation Safety Agency (EASA) since its establishment in 2003 until 2013

La carrière de Gans s'est déroulée chez Daimler (22,5 % d'EADS/Airbus à l'époque) où il a créé puis dirigé le département aviation (« *Daimler's flight department* »). Il a en outre créé la German Business Aviation Association. Il fut l'un des dirigeants de l'European Business Aviation Association.

On constate par la même occasion que Patrick Goudou a lui aussi été distingué par la remise de ce prix en sa qualité de premier directeur, de 2003 à 2013, de l'European Aviation Safety Agency (EASA), l'organisme chargé... de la navigabilité des avions Airbus au moment du crash de l'AF447 !

Cela fait quand même beaucoup ! Je n'irai pas jusqu'à dire qu'Airbus, Bernd Gans, HIOP, Patrick Goudou et les pontes de l'aviation ne font qu'un, mais en relisant les pages 4 et 5 du présent PDF...

Et en relisant ce qui précède et ce qui suit, comment ne pas comprendre qu'il y a une grosse magouille, un énorme mensonge d'Etat derrière toute cela, au mépris de la vie humaine et de la douleur des familles de victimes qui sont tout simplement escroquées et détruites à petit feu ?

HIOP, ULRICH VON JEINSEN ET THIBAUT DE MONTBRIAL

En page suivante du présent PDF figure une saisie écran d'une page du site Web du cabinet d'avocats où officie Ulrich von Jeinsen avocat allemand de HIOP. On peut y lire (1^{er} paragraphe) : « *La catastrophe de l'AF447 du 01.06.2009 [...] von Jeinsen représente les familles allemandes et leur organisation HIOP dans cette procédure, associé à l'éminent avocat français de familles de victimes Thibault de Montbrial* »

.I...

← → ↻ ⓘ www.flugundrecht.de/news/news.php?cont=standard&thmid=26&docid=234&count=29

FLUG-UND-RECHT.DE

GÖHMANN

RECHTSANWÄLTE • NOTARE

STARTSEITE
INFORMATIONEN
FLUG UND RECHT
PROF. DR. VON JEINSEN
KANZLEI
LINKS
KONTAKT

News

- ACVFFI
- Germanwings-News
- Malaysian Airlines MH 17
- Malaysian Airlines MH 370
- Air France Flug 447
01.06.2009
- Sonstiges
- Verfahren Deutschland
- Luftverkehrsrecht
Deutschland
- Luftverkehrsrecht USA
- Schadensrecht USA
- Schadensrecht Deutschland
- Verfahren USA
- Langstrecke Thrombosen
11. September 2001
- Katowice

[Suche]

strafrechtliches Ermittlungsverfahren Paris

die Karten werden enu gemischt

Die AF447 Katastrophe vom 01.06.2009 hat ein immer noch nicht beendetes strafrechtliches Nachspiel. Vor dem Tribunal de Grande Instance in Paris läuft ein Ermittlungsverfahren, um die Schuldigen für die Katastrophe zur Rechenschaft zu ziehen. Prof. Dr. von Jeinsen vertritt die deutschen Familien und ihre Organisation HIOP in diesem Verfahren gemeinsam mit dem prominenten französischen Opferanwalt Thibault de Montbrial.

Verschiedene Experten haben Gutachten zu den Unfallursachen erstellt. Alle Gutachten sind bisher von den Gerichten verworfen worden; auch die letzten, die Airbus von der Verantwortung freisprechen wollten.

Die Anwälte der Familien kämpfen nunmehr im sechsten Jahr darum, dass nichts beschönigt und niemand geschont wird, auch nicht hohe Repräsentanten von Air France und Airbus. Es ist zu hoffen, dass die nächste Runde der Gutachten objektiver ausfällt.

Allerdings dauern derartige Verfahren in Frankreich prinzipiell sehr lange. Nach dem Absturz der Concorde im Juli 2000 dauerte es 10 Jahre, bis Anklage erhoben wurde.

Vollständiges Dokument zum Download:

Urteil Berufungsgericht Paris

[Druckversion]

Hinweis:
Besonders wichtige Informationen sind mit einem ! gekennzeichnet.
Sie sehen News aus dem letzten halben Jahr. Falls Sie an älteren Nachrichten interessiert sind, benutzen Sie unsere Suchfunktion und wählen Sie als Suchzeitraum "Alle".

27. Nov. 2015

1

La « disparition de Suzette Hilgert, partie civile et la substitution « HILGERT → HIOP »

Le 10 septembre 2017, recherchant diverses informations sur le Web, j'ai découvert et récupéré un extrait d'un arrêt du 17 novembre 2015 de la cour d'appel de Paris, Pôle 7, sixième chambre de l'instruction, et j'ai sauvegardé toutes les preuves de ma démarche (ce document était disponible sur le site Web d'Ulrich von Jeinsen, c'est le document en téléchargement figurant en bas de la page Web en image ci-dessus).

Dans cet arrêt, dont un extrait figure en page suivante, on trouve à trois reprises la mention « ... l'association HIOP, Jean-Claude THILL et Winfried SCHMIDT... » (marquage rouge de ma main). Suzette Hilgert n'est pas mentionnée !

Il apparaît ainsi que Madame Hilgert a « disparu » de la procédure. En outre, Jean-Claude Thill, qui lui aussi ignore tout du déroulement de l'enquête depuis cinq ans malgré les honoraires payés à l'avocat Montbrial, et Winfried Schmidt apparaissent maintenant comme s'étant associés à HIOP !

/...

Arrêt de la cour d'appel de Paris du 17 novembre 2015

Les extraits figurant ci-dessous sont tirés du PDF disponible sur le Web (16 pages - 1,8 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/document29-arret-ca-paris-20151117.pdf>

Extrait des minutes du Secrétariat-Général
de la Cour d'Appel de Paris

DOSSIER N° 2014/03172 jonction
avec les procédures 2014/03887, 2014/05939, 2014/05940 et 2015/01619
N° PARQUET : P091540822/1

ARRÊT DU 17 novembre 2015

COUR D'APPEL DE PARIS
PÔLE 7
SIXIÈME CHAMBRE DE L'INSTRUCTION

**ARRÊT SUR REQUÊTES EN ANNULATION DE PIÈCES ET APPELS D'ORDONNANCE
DE REFUS DE MESURE D'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE**

A R R E T
(n° 1, 42 pages)

Page 34 de l'arrêt (deux extraits)

La société AIR FRANCE, dans sa requête en nullité de l'ordonnance de contre-expertise (D 7670 à D 7672) et dans ses autres écritures, le procureur général dans ses dernières réquisitions écrites du 21 juillet 2015, le Syndicat des Pilotes d'AIR France (SPAF), l'association HIOP, Jean-Claude THILL et Winfried SCHMIDT, dans leur mémoire déposé le 19 octobre 2015, sollicitent l'annulation de l'ordonnance de contre-expertise et de toutes les pièces subséquentes en faisant valoir que la motivation développée par les juges pour ne pas notifier leur ordonnance aux parties ne caractérise pas l'urgence prévue par l'alinéa 3 de l'article 161-1 du code de procédure pénale, certains d'entre-eux relevant, notamment, qu'un délai d'un an avait été accordé aux experts pour exécuter leur mission; ils considèrent qu'il y a eu ainsi atteinte aux principes du contradictoire et de l'égalité des parties.

Dans leurs requêtes en nullité des opérations de contre-expertise, dans leurs mémoires déposés au greffe de la cour et dans ses dernières réquisitions écrites du 21 juillet 2015, la société AIR FRANCE, le SNPL, l'association Entraide et Solidarité AF447, l'association HIOP, Jean-Claude THILL, Winfried SCHMIDT et Mme l'avocat général sollicitent l'annulation du rapport de contre-expertise pour violation des dispositions des articles préliminaire, 162, 164 et 166 du code de procédure pénale et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, des principes du contradictoire et de l'égalité des armes, de l'obligation d'indépendance et d'impartialité des experts judiciaires, de l'exigence de transparence des opérations d'expertise ; ils font valoir, ensemble ou séparément,

Page 35 de l'arrêt

Par mémoire régulièrement déposé au greffe de la cour le 19 octobre 2015, l'association HIOP, Jean-Claude THILL et Winfried SCHMIDT demandent également l'annulation de l'ordonnance de contre-expertise du 17 avril 2013 pour violation des dispositions de l'article 161-1 du code de procédure pénale, les intéressés contestant à leur tour la notion d'urgence retenue par les magistrats instructeurs, ainsi que l'annulation de l'expertise elle-même pour violation des articles préliminaire, 162 et 164 du code de procédure pénale.

COMPLEMENTS

S'agissant des démarches de Suzette Hilgert et du comportement de certains avocats, notamment Thibault de Montbrial, on trouve en ligne un dossier plus complet (PDF - 33 pages - 2,89 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/corruption-generale-thibault-de-montbrial-norbert-jacquet-9-octobre-2017.pdf>

On trouve également des documents intéressants sur le comportement de l'avocat Montbrial et le dépôt d'une plainte pour subornation de témoin dans un autre PDF disponible en ligne (21 pages - 797 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/subornation-de-temoin-la-honte-norbert-jacquet-30-septembre-2017.pdf>

ETAT ACTUEL AF447 : TROIS POINTS ESSENTIELS

Un « *dirigeant responsable* » très activement protégé



Etienne Lichtenberger, « *dirigeant responsable de la Sécurité* » à Air France, et quelques uns de ses amis corrompus sont très activement protégés. La caricature prend une telle ampleur que l'affaire vire au **gag sinistre** :

<http://jacno.com/prov/le-gag-judiciaire-du-quinquennat-hollande.htm>

Airbus : des questions et des morts (deux images suffisent pour comprendre)



Les dirigeants d'Airbus, qui persistent à ne pas vouloir admettre certaines erreurs, bénéficient également d'une grande bienveillance. Au prix fort : des morts inutiles par centaines. Et rien ne change alors qu'à l'évidence Airbus se trouve dans une impasse technologique. Deux images font sauter aux yeux cette réalité :

<http://jacno.com/prov/crashes-aeriens-deux-images-suffisent.htm>

Une partie civile illégalement exclue de la procédure

Affaire : HILGERT et autres / X (Rio-Paris)
Nos réf : 11/370 – TDM/MLF/MM
NP 0915408221
NI 2369/09/52

Objet : Demande de communication de copie de s
Madame le Juge,

Une partie civile, Suzette Hilgert, a « disparu » de la procédure. Il est vrai que ses demandes dérangent certains intérêts. Les documents qui prouvent cette magouille et ses conséquences sont limpides. Tout le monde peut les comprendre, depuis le bar du Bistrot du Marché jusqu'au Saint-Siège :

<http://jacno.com/prov/suzette-hilgert-partie-civile-af447-rio-paris.htm>